



REVV : Roulons En Ville à Vélo
Membre de la **F**édération des **U**sagers de la **B**icyclette

Association socioculturelle loi 1901
1 rue Michel Servet 26000 Valence

09 50 03 26 65
valence.revv@fubicy.org



Valence, le 9 juin 2020

A : Madame **Marie-Pierre Mouton**, Présidente du Conseil Départemental de la Drôme
26, avenue du Président Herriot 26026 Valence cedex 9

Objet : Aménagements (cyclables) Tactiques sur le pont Mistral

Madame la Présidente,

La ville de Valence a mis en place avant la première phase de dé-confinement un certain nombre d'aménagements tactiques de manière à encourager la pratique du vélo au quotidien et à ralentir un recours massif à la voiture avec les inconvénients que l'on connaît en termes de pollutions diverses.

En parallèle la ville de Guilherand Granges travaille sur la mise en zone 30 provisoire de l'avenue de la République à la sortie du pont Mistral, malgré les travaux en cours.

Depuis le 20 avril nous demandons (voir notre site) la réalisation d'aménagements tactiques pour assurer une continuité cyclable sécurisée pendant le dé-confinement et expérimenter ce qui pourrait être la solution du futur sur le pont. Lorsque nous abordons ce problème avec les deux villes limitrophes, elles nous renvoient vers le CD 26 en charge des travaux.

Le dé-confinement avance et la pratique du vélo dans notre agglomération, comme dans toute la France, connaît un développement significatif et reconnu. Le pont Mistral reste un frein au transit à vélo entre nos deux départements, c'est pourquoi nous vous demandons instamment de bien vouloir nous faire savoir quelle est la position du département sur ce sujet.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions, Madame la Présidente, d'accepter nos sincères salutations.

Nicolas MARTIN
Président de REVV

Jean-Luc ARNOD
Responsable CIS
(Commission Infrastructures et Sécurité)